



BILAN 2015-2016
ASSOCIATION DU DESIGN URBAIN DU QUÉBEC

FÉVRIER 2017

ASSOCIATION DU DESIGN URBAIN DU QUÉBEC

3641, boulevard Saint-Laurent, 3ème étage, Montréal (Québec) H2X 2V5

T. 514.802.0495

C. info@aduq.ca

WWW.ADUQ.CA

TABLE DES MATIÈRES

Première partie: Mission et objectifs

Historique du projet associatif
Mission et objectifs

Deuxième partie: Structure organisationnelle

Conseil d'administration
Comité exécutif
Comités permanents
Réforme organisationnelle

Troisième partie: Membres

Programme d'adhésion
Portrait des membres

Quatrième partie: Activités 2015 - 2016

Événements publics
Présence sur la scène publique

Cinquième partie: États financiers

Faits saillants
Partenaires financiers



PREMIÈRE PARTIE: MISSION ET OBJECTIFS

HISTORIQUE DU PROJET ASSOCIATIF

L'Association du design urbain du Québec (ADUQ), est un organisme sans but lucratif basé à Montréal qui se consacre à promouvoir un design urbain créatif, dynamique et participatif.

Née en 2012 de l'initiative de jeunes professionnels oeuvrant dans le domaine de l'aménagement, l'ADUQ se veut un levier incontournable pour faire reconnaître le design urbain auprès des collectivités et se voue à devenir une véritable plateforme d'échange pour les citoyens.

Porté par le leadership de Sophie Julien, le groupe de 11 fonde l'association en janvier 2012. Il s'agit de Samy Aitoubelli, Noémie Bélanger, Pauline Butiaux, Guillaume Delisle, Jérôme Glad, Kévin Grégoire, Maude Ladouceur, Martin Paré, Simon Pouliot et Christian Thiffault.

Soucieux du manque de reconnaissance professionnelle, l'objectif principal des cofondateurs est de soutenir et encourager l'excellence des pratiques en design urbain au Québec et de contribuer à la diffusion des compétences spécifiques pour une intervention urbaine responsable.

MISSION ET OBJECTIFS

Mission

Depuis sa création, l'ADUQ s'investit dans la promotion, la création, et la réflexion sur le champ de pratique qu'est le design urbain.

Via le site internet et la page Facebook de l'ADUQ, l'équipe rédige et publie des articles de fond, diffuse l'actualité de façon critique, met en réseau ses membres et informe des événements dans le domaine.

Par ailleurs, l'ADUQ s'implique en participant activement à des consultations publiques et à des charrettes, en plus de s'exprimer dans les médias et d'organiser divers concours en design urbain.

L'approche de l'ADUQ vise à insuffler de nouvelles pratiques innovantes dans le milieu tout en mettant à l'honneur les designers de la relève. Par les différents défis lancés sur la scène locale (concours « Park(ing) Day », le « Village éphémère »), notre équipe souhaite contribuer à la (re)qualification des espaces collectifs, à la création de collectivités viables et au développement de processus participatifs en aménagement urbain.

Objectifs

L'ADUQ est une organisation dédiée à mettre en valeur le design urbain au Québec et à inciter ceux qui le pratiquent à échanger et à tisser des liens. L'organisme souhaite ainsi contribuer à la diffusion des compétences spécifiques pour une intervention urbaine responsable dans un environnement de plus en plus complexe et changeant.

De manière plus générale, les objectifs poursuivis par l'ADUQ sont les suivants :

- Promouvoir et encourager l'excellence des pratiques et des connaissances en design urbain au Québec, notamment par la rédaction de mémoires et d'articles ;
- Maintenir un réseau de membres large afin de regrouper tous les acteurs impliqués dans un processus de design urbain et explorer le rapprochement avec des domaines connexes ;
- Établir des liens et des partenariats avec les organismes nationaux et internationaux actifs en design urbain, de même qu'avec les milieux universitaires ;
- Être active sur la scène locale dans l'organisation d'évènements, de concours, d'ateliers et le montage de projets en lien avec le design urbain ;

- Intervenir sur la scène provinciale, notamment avec une équipe à Québec ;
- Sensibiliser les acteurs urbains aux bonnes pratiques en design urbain ;
- Travailler à l'essor des connaissances connexes au design urbain et synthétiser les enjeux en lien avec le contexte québécois.

A photograph of a large crowd of people gathered outdoors at night. The scene is illuminated by string lights and several large, white, umbrella-shaped heaters. In the background, there are buildings and a large, colorful, geometric patterned banner. The overall atmosphere is that of a social event or festival.

DEUXIÈME PARTIE: STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est une instance représentative, décisive et exécutive agissant au nom de l'Association. Il veille à la bonne marche des affaires de l'Association dans les périodes entre les Assemblées générales, en s'appuyant sur les buts, valeurs et motivations formulés dans sa mission.

Les principaux pouvoirs et devoirs du Conseil d'administration sont répartis entre les comités qui le composent. Il est composé de sept (7) administrateurs élus, dont quatre (4) membres exécutant et trois (3) membres sur les comités permanents, à raison d'un (1) poste d'administrateur par comité. Les comités permanents sont les suivants :

- le comité orientations et service aux membres ;
- le comité visibilité et communications ;
- le comité recherche et développement.

En plus du comité exécutif et des trois (3) comités permanents, on retrouve aussi le comité délégué à la région de Québec, qui prend en charge les éléments ayant trait principalement à la planification et au développement des activités de l'ADUQ dans la région de Québec.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif agit à titre d'instance représentative et administrative, responsable de la régie interne, de la planification stratégique de l'Association, de la coordination et de la supervision des comités permanents ainsi que de la représentativité des membres de l'ADUQ.

Le comité exécutif comprend :

- Président(e) ;
- Vice-président(e) exécutif ;
- Vice-président(e) administratif ;
- Trésorier(ère).

Les membres du comité exécutif siégeant au Conseil d'administration sont soumis à une procédure d'élection en assemblée générale et la durée de leur mandat est fixée à deux (2) ans.

COMITÉS PERMANENTS

Les comités permanents agissent sous la direction du comité exécutif et lui rendent compte du suivi de leurs mandats et responsabilités. Ils peuvent, de leur propre initiative, attirer l'attention du comité exécutif ou du Conseil d'administration sur les matières qui relèvent de leurs compétences ou sur les améliorations possibles au comité. Chaque comité permanent est composé de membres délégués nommés par le Conseil et d'un membre administrateur élu par les membres de l'Association pour les représenter et agir au sein du comité comme instance décisionnelle.

Comité orientations et service aux membres

Ce comité prend en charge les éléments ayant trait principalement au programme d'adhésion et de recrutement des membres, au financement des activités de l'ADUQ ainsi qu'au développement des partenariats.

Comité visibilité et communications

Ce comité prend en charge les éléments ayant trait principalement aux stratégies de visibilité et de communications de l'ADUQ, via les plates-formes web, les médias et les communications écrites et orales.

Comité recherche et développement

Ce comité prend en charge les éléments ayant trait principalement aux activités d'expérimentation et au programme évènementiel de l'ADUQ ainsi qu'au programme de publication.

RÉFORME ORGANISATIONNELLE

Par la présente, l'équipe ADUQ souhaite soumettre une proposition de réforme organisationnelle aux membres de l'Association. La réforme a pour principal objectif de recentrer les initiatives de l'ADUQ autour de deux pôles d'activités, soit des projets permettant de rejoindre les membres et les partenaires de l'ADUQ ainsi que le développement de l'Association, lequel permettra d'assurer la pérennité de celle-ci. Pour ce faire la proposition d'organigramme prévoit placer les membres et les partenaires de l'ADUQ au sommet de ses priorités et propose les cinq entités suivantes:

Les équipes de projet

Les équipes de projets sont des entités autonomes, proactives et responsable des différents projets de l'Association. Elles compteront un nombre illimité de chargés de projet, lequel pourra s'adjoindre l'aide d'une équipe de bénévoles. Chacun des chargés de projet n'est responsable que d'un seul projet à la fois. De nouveaux projets pourront être créés dans la mesure où ceux-ci sont portés par un chargé de projet.

Les équipes de développement

Les équipes de développement seront diversifiées mais en nombre limité, en fonction des priorités de développement de l'Association. Elles travailleront sur un sujet bien précis, tel que le financement, le plan de partenaires, le site web, le programme d'adhésion, les médias sociaux ou toute autre activité administrative courante de l'Association.

Le Conseil des comités

Le Conseil des comités assure la coordination en continu et de manière transparente entre les différentes équipes de projet. Celui-ci siège une fois par mois et permet d'assurer la coordination entre chacun des chargés de projet et des équipes de développement. Il agit également de courroie de transmission avec le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit une fois par mois et assure la gestion générale de l'Association. Celui-ci est responsable de la coordination générale des projets, du calendrier annuel, en plus d'assurer la visibilité de l'Association. Il est composé de cinq membres élus: un président, un vice-président développement, un vice-président projet, un secrétaire aux communications ainsi que d'un trésorier.

Les ambassadeurs

Les ambassadeurs visent à doter l'Association d'une expertise qualifiée d'une expérience éclairante. Ceux-ci seraient nommés par le Conseil d'administration et seraient appelés ponctuellement à appuyer la définition d'orientation de l'ADUQ, par exemple. Ils participeraient également au rayonnement public de l'ADUQ.



TROISIÈME PARTIE: **MEMBRES**

PROGRAMME D'ADHÉSION

Le programme d'adhésion comprend deux types d'adhésion différents :

Membre régulier

Ce type d'adhésion s'adresse à tout professionnel, artiste, membre du corps professoral, étudiant diplômé ou citoyen oeuvrant, participant, s'impliquant ou portant un intérêt particulier pour le domaine du design urbain : designers urbains, architectes, architectes-paysagistes, urbanistes, designers de l'environnement, designers industriels, artistes, ingénieurs, etc. Les frais d'adhésion sont de 100 \$ pour un membre professionnel régulier.

Membre étudiant

Ce type d'adhésion s'adresse à tout individu qui s'implique ou porte un intérêt particulier pour le domaine du design urbain et qui est inscrit dans un établissement académique lors de sa demande d'adhésion à l'Association. Les frais d'adhésion sont de 50 \$ pour un membre étudiant.

Conditions d'admission

Est admis comme membre de l'Association toute personne ou tout organisme qui remplit conformément un formulaire de demande d'adhésion prévu à cet effet, qui règle les frais d'adhésion qui y sont liés et qui satisfait aux conditions d'admission établies. Les frais d'adhésion sont reconductibles annuellement par le membre qui doit payer les frais applicables.

Notons qu'au courant de l'année 2015, l'ADUQ a entrepris de remplacer les trimestres d'adhésions par une seule date de renouvellement annuel. L'adhésion et le renouvellement est désormais à date unique, soit du 1^{er} avril au 31 mars. de chaque année Depuis 2016, les membres effectuent donc leur renouvellement pour le 1^{er} avril de chaque année.

Privilèges

Être membre de l'Association du design urbain du Québec donne accès aux privilèges suivants :

- Inscription au bottin des membres de l'ADUQ ;
- Infolettre de l'ADUQ ;
- Tout courrier, documentation et annonce diffusés par l'ADUQ ;
- Invitation aux événements, concours et autres activités organisées par l'ADUQ ;
- Privilèges accordés lors des évènements de l'ADUQ.

PORTRAIT DES MEMBRES

STATISTIQUES EN BREF: 2015

215 membres:

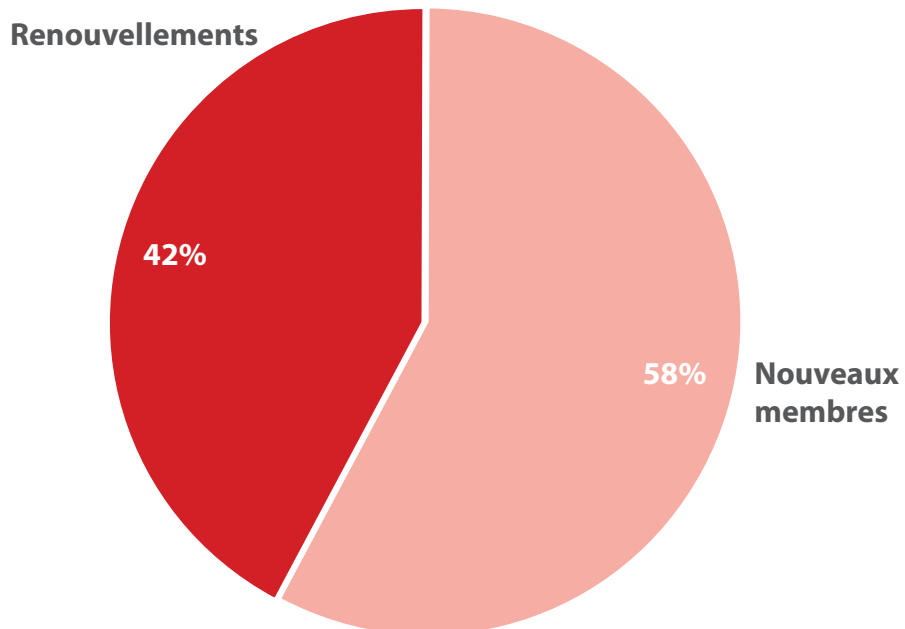
- 166 professionnels;
- 49 étudiants;

- 124 membres ADUQ et
- 91 membres d'une autre association professionnelle en plus de l'ADUQ

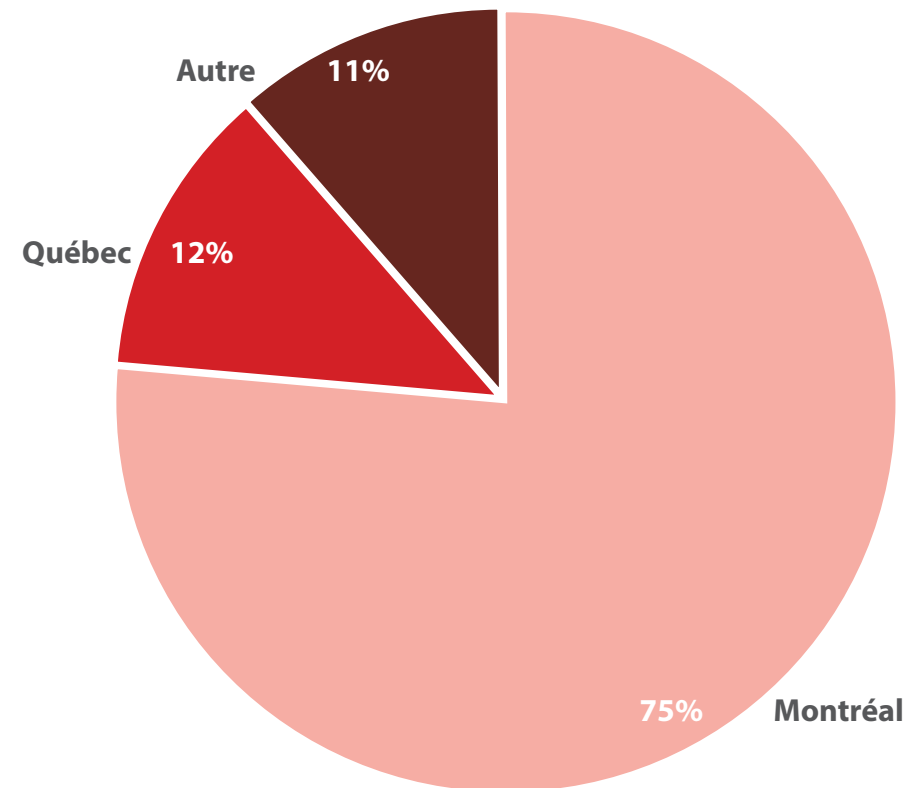
- 32 membres possédant une formation spécifique en design urbain;
- 183 membres possédant une autre formation;

108 membres 2014 n'ont pas renouvelé en 2015.

Nouveaux membres ou renouvellements



Provenance des membres



STATISTIQUES EN BREF: 2016

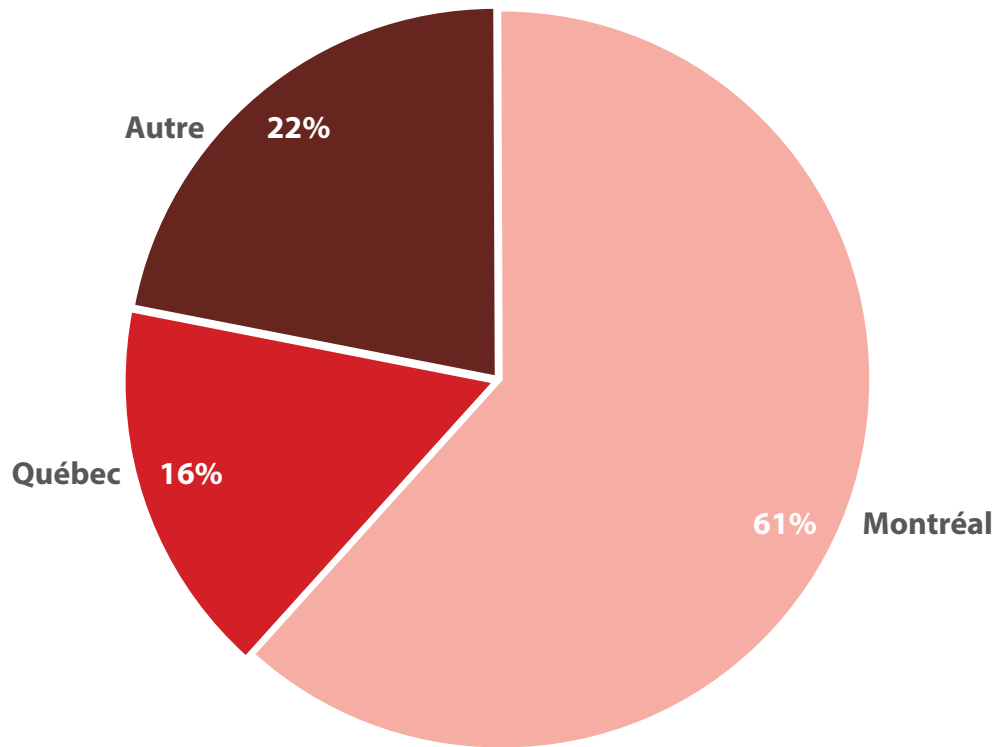
68 membres :

- 55 professionnels;
- 13 étudiants;

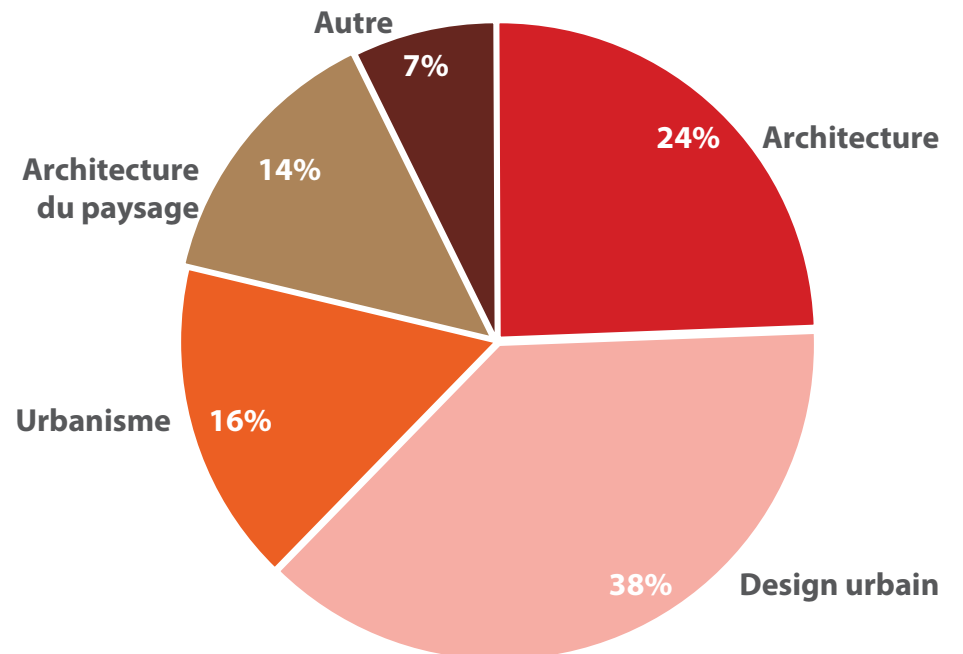
- 32 membres ADUQ;
- 36 membres d'une autre association professionnelle en plus de l'ADUQ;

147 membres 2015 n'ont pas renouvelé en 2016.

Provenance des membres



Identification au champ de pratique





QUATRIÈME PARTIE: ACTIVITÉS 2015 - 2016

Événements publics

Les activités ouvertes au public qui ont été organisées par l'ADUQ au cours des années 2015 et 2016 regroupent notamment :

- Colloque Faire l'espace;
- Saisons du design urbain à Québec (4x par année);
- Appel à designer pour le Village au Pied-du-Courant;
- Concours de design et d'installation dans le cadre du Park(ing) Day;
- Soirée annuelle 2015 à la gare Viger;
- Lab éphémère 2016: Place au chantier portant sur la Ville en transformation.

Présence sur la scène publique

En outre des différentes activités ouvertes au public, l'ADUQ a également été présente sur la scène publique dans le cadre des activités suivantes:

- Bourse universitaire annuelle;
- Lab éphémère 2015 (4x) portant sur l'idéation et l'évolution du Village éphémère;
- Publication annuelle 2015;
- Mission culturelle en France;
- Rédaction de plusieurs mémoires déposés à l'OCPM;
- Parution de nombreux articles sur divers sujets d'actualité.



← SORTIE

COLLOQUE 2015: FAIRE L'ESPACE



en france !

MISSION CULTURELLE EN FRANCE

conférence de FRED KENT de l'organisme

PROJECT FOR PUBLIC SPACES

SAISONS DU DESIGN URBAIN À QUÉBEC

27 MAI | 17h00



CENTRE
D'ÉCOLOGIE
URBAINE DE
MONTREAL

LES SAISONS DU DESIGN URBAIN À QUÉBEC

PARTENAIRES DANS LE CADRE DU PROJET DE LAB ÉPHÉMÈRE: PLACE AU CHANTIER

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX ET INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES COLLABORATEURS



PARTENAIRES ADUQ 2016



SOIRÉE ANNUELLE 2015

PLACE AU CHANTIER



LAB ÉPHÉMÈRE 2016: PLACE AU CHANTIER



CINQUIÈME PARTIE: **ÉTATS FINANCIERS**

FAITS SAILLANTS

BILAN DE L'ANNÉE 2015*

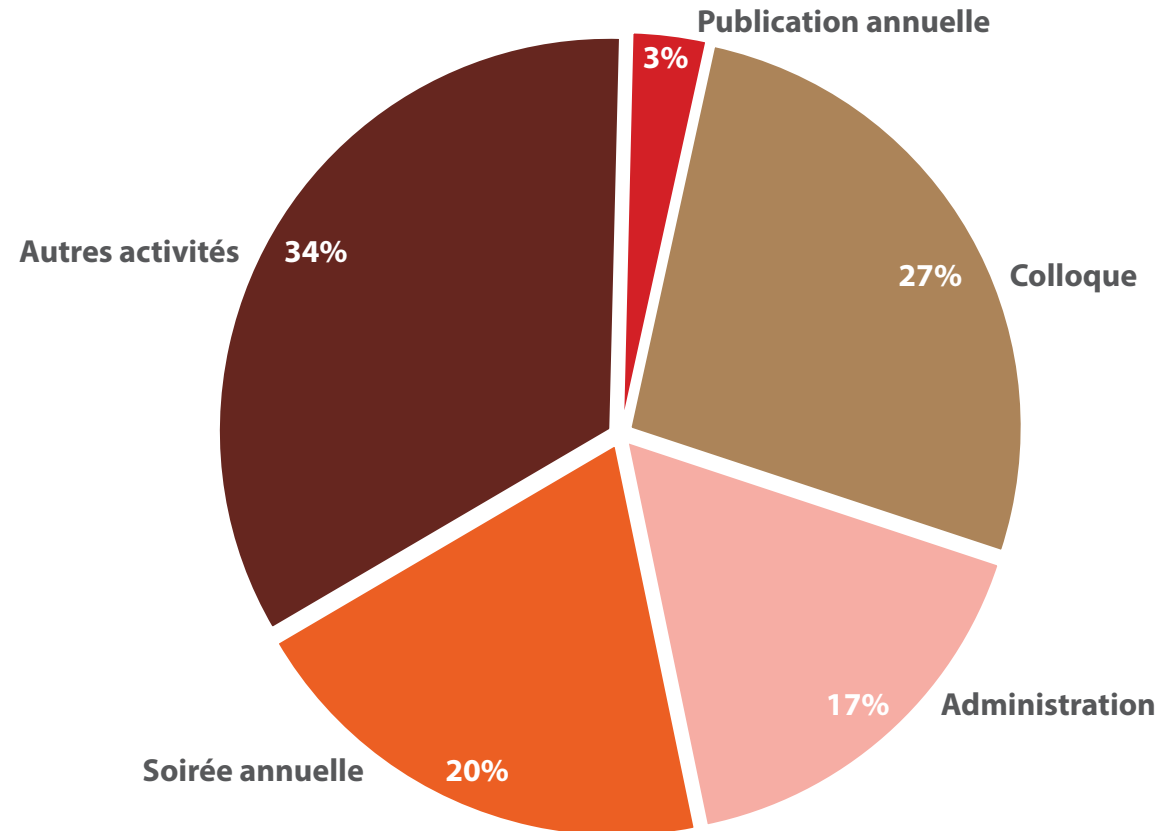
Dépenses 2015:

| | |
|------------------------|---------------------|
| • Colloque | 9 426,82 \$ |
| • Soirée annuelle | 5 946,23 \$ |
| • Autres activités | 12 013,84 \$ |
| • Publication annuelle | 1 073,04 \$ |
| • Administration | 5 946,23 \$ |
| Total | 35 419,64 \$ |

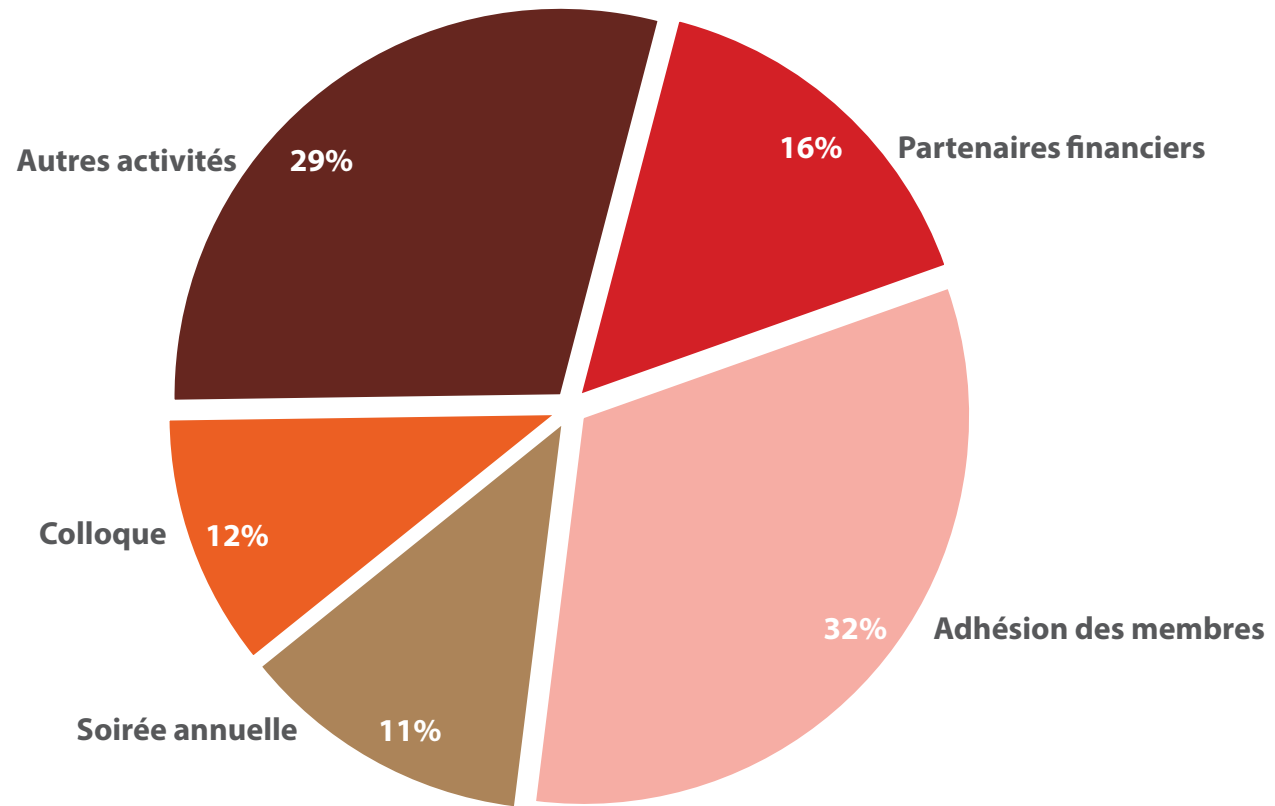
Revenus 2015:

| | |
|--------------------|---------------------|
| • Colloque | 3 592,87 \$ |
| • Soirée annuelle | 3 140,05 \$ |
| • Autres activités | 8 557,53 \$ |
| • Partenaires | 4 628,82 \$ |
| • Adhésion | 9 585,00 \$ |
| Total | 29 504,27 \$ |

Répartition des dépenses 2015



Répartition des revenus 2015



**Le bilan et les états financiers de l'année 2016 seront intégrés au présent bilan et présentés lors de l'Assemblée générale du mercredi 22 février 2017*

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS

PARTENAIRES 2015

— Partenaire GRANITE—

GROUPE BC2



— Partenaires ACIER—

GROUPE/A ANNEXE\U – ATELIER CHRISTIAN THIFFAULT



— Partenaires BÉTON—

ATELIER VAP – CLAUDE CORMIER + ASSOCIÉS –
NIPPAYSAGE – ABCP – AFFLECK DE LA RIVA – MAGLIN –
POLYCOR – PREMIER JET – LUMIGROUP – ATMOSPHERE

NIPPAYSAGE

**CLAUDE CORMIER
+ ASSOCIÉS**

atelier vap
Ville Architecture Paysage
Louis-Paul Lemieux Architecte



ABCP
ARCHITECTURE



AFFLECKDELARIVA

**1J PREMIER
JET**





groupe/A annexe\U

architectes
designers urbains
urbaniste

architectes
designers urbains
urbaniste

PARTENAIRES 2016

— Partenaires ACIER—

GROUPE/A ANNEXE\U – GROUPE BC2

— Partenaires BÉTON—

ATMOSPHÈRE – CLAUDE CORMIER +
ASSOCIÉS – MP REPRODUCTIONS –
NIPPAYSAGE – POLYCOR

NIPPAYSAGE

**CLAUDE CORMIER
+ ASSOCIÉS**



POLYCOR

Mp



**ASSOCIATION DU DESIGN URBAIN DU QUÉBEC
FÉVRIER 2017**